

La Défense, le 07/09/2026

Attestation d'habilitation Certibiocide

Conformément à l'arrêté du 23 janvier 2023 relatif aux conditions d'habilitation des organismes de formation prévues à l'article 4 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides,

Le centre de formation :

After all

80428175600028
12 boulevard de vincennes
94120 fontenay sous bois

Est habilité pour mettre en œuvre les formations préparant à l'obtention du (des) certibiocide(s) suivant(s) :

- Certibiocide Désinfectants

Du 28/08/2026 au 28/08/2031

Fait à La Défense, le 07/09/2026

**La Sous-directrice santé-
environnement, produits chimiques,
agriculture**



Agnès LEFRANC